

COMMUNIQUÉ DU PRÉSIDENT DU CAD

LA BELGIQUE APPELÉE À MAXIMISER LE BÉNÉFICE DE SON AIDE ACCRUE

En 2004, la Belgique se situait au neuvième rang des pays du CAD en terme de pourcentage du Revenu national brut (RNB), avec un ratio de 0.41 % alloué à l'aide publique au développement (APD). Le volume de son aide, s'élevant à 1.46 milliards USD en 2004, est en progression sensible sur la période 2000-04, mais il connaît d'importantes variations, résultant de l'impact des programmes de réduction de la dette.

Le CAD félicite la Belgique pour l'engagement pris d'atteindre le taux de 0.7 % dès 2010, qui est conforté par la mise en place d'un mécanisme juridique et budgétaire prévoyant une augmentation de 0.05 % par an d'ici à cette échéance. Ainsi le taux de 0.45% devrait être atteint en 2005. Le CAD félicite également la Belgique pour la forte concentration géographique de son aide, qui lui permet d'en renforcer l'impact, ainsi que pour son engagement auprès des pays les moins avancés et en particulier des États fragiles d'Afrique centrale.

Le CAD se réjouit des importantes avancées réalisées par la Belgique depuis 2001 et en particulier les efforts menés pour adapter l'architecture et les procédures de sa coopération au développement. La Belgique pourrait les consolider en rationalisant davantage l'ensemble complexe des instruments existants et en développant une approche plus stratégique de l'ensemble des acteurs de sa coopération. La Belgique devra également renforcer les capacités techniques et humaines et améliorer l'articulation de la Direction générale de la coopération et du développement (DGCD) et de la Coopération technique belge (CTB), qui vont être appelées à gérer un volume d'aide qui devrait quasiment doubler entre 2004 et 2010.

La Belgique cherche à promouvoir des comportements propices à l'efficacité de l'aide, comme l'illustre la cogestion des projets qu'elle soutient et son implication active dans les efforts de coordination menés au niveau des pays partenaires. Son engagement comme chef de file en République Démocratique du Congo pour l'exercice pilote de mise en œuvre des principes pour une bonne pratique de l'engagement international dans les États fragiles témoigne de sa détermination. Le système de programmation et de mise en œuvre de l'aide de la Belgique pourrait toutefois être réexaminé en vue de mieux répondre aux exigences d'harmonisation et d'alignement, telles que formulées dans la Déclaration de Paris. Le CAD invite également la Belgique à renforcer la concentration sectorielle de son aide, dans le cadre de son attachement à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Le renforcement de la cohérence des politiques, par une meilleure structuration des mécanismes interministériels de coordination aux différents niveaux d'autorité, et par le développement d'une réflexion stratégique transversale de long terme, est à cet égard un enjeu important pour les années à venir.

En matière d'aide humanitaire, le CAD recommande la finalisation dans les meilleurs délais du document d'orientation annoncé par Belgique, qui s'appuie sur les *Principes et bonnes pratiques pour l'aide humanitaire* qu'elle a entérinés, ainsi que la consolidation du système de gestion de l'aide humanitaire belge.

Le CAD a procédé à l'examen par les pairs des politiques et programmes de la Belgique en matière de coopération pour le développement le 26 octobre 2005. Les échanges de vues étaient dirigés par M. Richard Manning, Président du CAD. La Délégation de la Belgique était conduite par M. A. De Decker, Ministre de la Coopération au développement de la Belgique. Les pays examinateurs étaient l'Autriche et le Portugal.

Les principales conclusions et recommandations du CAD seront diffusées sur le site web de l'OCDE, à l'adresse www.oecd.org/dac, dans le courant de la semaine du 31 octobre 2005.

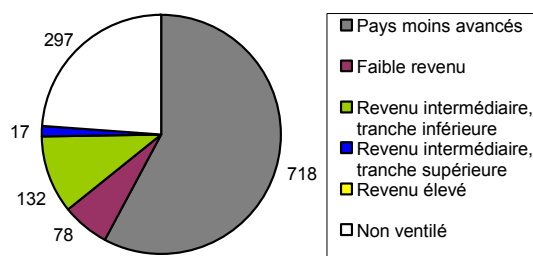
L'aide de la Belgique – Aperçu synthétique¹

BELGIQUE

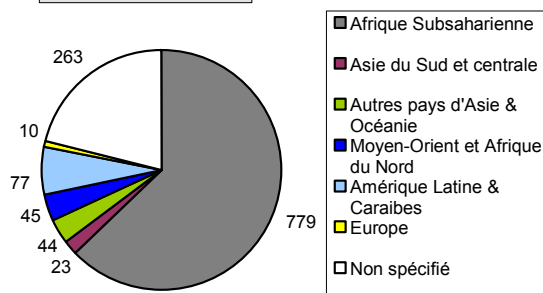
APD bilatérale brute, moyenne 2003-04, sauf indication contraire

APD nette	2003	2004	Variation 2003/04
Prix courants (USD m)	1 853	1 463	-21.0%
Prix constants (2002 USD m)	1 853	1 301	-29.8%
En euros (millions)	1 640	1 178	-28.2%
APD/RNB	0.60%	0.41%	
Aide bilatérale (%)	79%	62%	
Aide publique nette (AP)			
Prix courants (USD m)	163	190	16.5%

Par groupe de revenu (USD m)

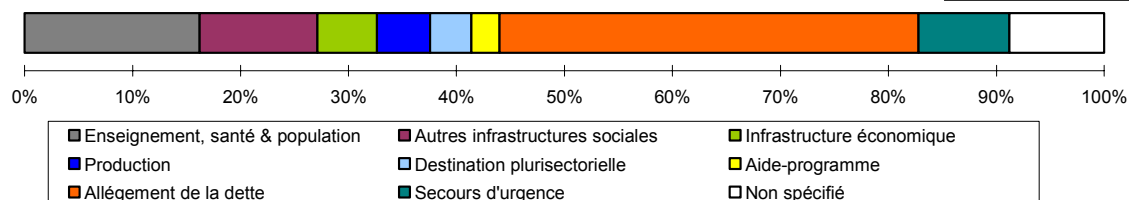


Par région (USD m)



Dix principaux bénéficiaires d'APD/AP brute (USD m)	
1 Congo, Rép. dém.	529
2 Cameroun	25
3 Burundi	21
4 Rwanda	20
5 Burkina Faso	16
6 Équateur	16
7 Bolivie	16
8 Tanzanie	15
9 Afrique du Sud	14
10 Sénégal	14

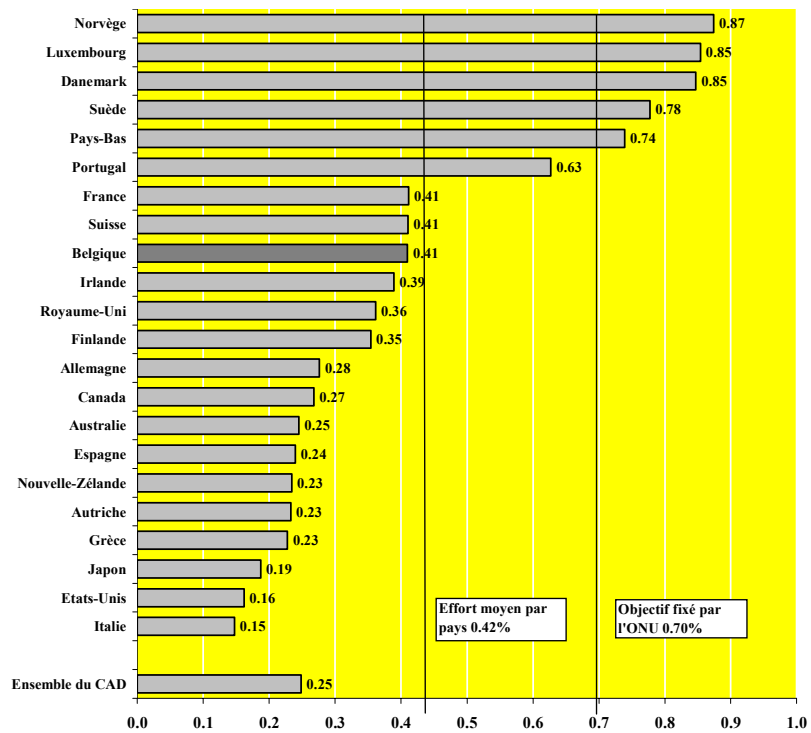
Par secteur



¹ Le volume de l'aide en 2003 est sensiblement supérieur à 2004 du fait de l'impact de la réduction de la dette accordée à la République Démocratique du Congo cette année là.

Graphique I – APD nette des pays du CAD en 2004 (chiffres provisoires)

En pourcentage du RNB



En milliards USD

